Angerville · Cresseveuille Douville-en-Auge · Heuland Saint-Jouin · Saint-Léger-Dubosq

Collecte des ordures ménagères

Bacs et sacs aris







Lieux de collecte des sacs recyclables

À déposer dans les bacs à couvercles jaunes

ANGERVILLE

- → Chemin du Lieu Denis
- → Chemin du Moulin Roussel
- → Place de l'Église

HEULAND

- → Face à la Mairie
- → Impasse Saint-Lubin
- → Parking de l'Église
- → Chemin Deraine

SAINT-JOUIN

- → Chemin les Paniers
- → Les Six Chemins
- → Chemin de l'Église
- → Chemin de la Vierge

DOUVILLE-EN-AUGE

- → Chemin Deraine
- → Chemin de la Croix Marie
- → Au lavoir

CRESSEVEUILLE

- → À côté de la Mairie
- → Chemin de Caudemuche
- → Chemin les Longs Sillons
- → Impasse Lecog
- → Angle route de l'église et route de la mairie (D276)
- → Angle route de Cresseveuille (D281) et chemin de Néel
- → Face à l'église et angle du chemin du Bois Roger

SAINT-LÉGER-DUBOSQ

- → Chemin du Mont Bottin
- → Angle chemin Banquelion et route de l'éalise
- → Lieu de la Croix
- → Parking de l'Église
- → Chemin du Lieu Guillaume
- → Chemin du Carouge



Les sacs jaunes sont disponibles gratuitement dans les points d'accueil de la communauté de communes (déchetterie de Périers-en-Auge, siège NCPA, Point Info 14/France Services), ainsi que dans toutes les mairies du territoire.



Les bacs et sacs doivent être sortis **entre 19h** (la veille de la collecte) et **5h du matin** (le jour de la collecte). Pour un cadre de vie agréable pour tous, les bacs roulants sont à ranger après leur collecte.



Les collectes sont assurées les jours fériés (à l'exception du 25 décembre et du ler janvier).

